ANALYSE ANNUELLE DES TABLEAUX DE BORD ELEVAGE

2022

Pays de la Loire





POINTS CLES

2022

- Érosion des effectifs du cheptel bovin des Pays-de-la-Loire : -2,7 %
- Les cheptels de vaches au plus bas depuis 2008 : -25 % pour le type
 « viande », -5 % pour le type « lait »
- Les cheptels de vaches allaitantes et de vaches laitières reculent dans tous les départements de la région Pays-de-la-Loire
- Les sorties « boucherie » souffrent de la diminution du cheptel de souche, à l'exception des veaux de boucherie et des génisses.
- Les naissances sont en baisse. Plusieurs signaux indiquent une progression du croisement « industriel » (accouplement entre une vache de type « lait » et un taureau de type « viande »).
- Les vêlages d'automne ne sont pas impactés (proportion et répartition) par l'évolution des cheptels de vaches.





Par convention, le terme type « viande » recouvre les animaux « viande » et « croisé ».

L'érosion des effectifs

En 2022, le cheptel bovin des Pays-de-la-Loire s'élève à 2 149 490 têtes ; il est en repli de 2,7% sur 12mois. Il perd des animaux dans ses deux composantes (les animaux de type «lait» et de type «viande»).

Quasiment toutes les catégories recensées par les EDE sont en recul. Les deux cheptels («lait» et «viande») ne sont pas dans la même situation. Si les deux troupeaux de vaches diminuent, le cheptel allaitant voit ses élèves moins baisser que les vaches alors que le phénomène observé est inverse pour le cheptel laitier.

Rappel des règles utilisées par les EDE pour la catégorisation des types « lait » et « viande » :

Une vache de type « viande » produit toujours un veau de type « viande », quel que soit le type de taureau utilisé pour l'accouplement.

Une vache de type « lait » produit un veau de type « lait » seulement si le taureau utilisé est de type « lait ».

Une vache de type « lait » accouplée avec un taureau de type « viande » produit toujours un veau de type « viande ».

Ces règles sont à prendre en compte pour interpréter les résultats. Leurs implications sur les naissances et les effectifs sont sensibles. Dès à présent, les effectifs portés sur le tableau 1 (effectif des mâles de type « viande » permettent de conclure que le croisement des types est significatif, spécialement dans le cheptel laitier (léger rebond des jeunes bovins et des bœufs, voir partie « les naissances » qui basculent dans la partie « viande» par le croisement industriel.).

Tableau 1 : Effectifs bovins en Pays-de-la-Loire, pour les années 2021 et 2022

		2021	2022	%
Type Viande	Mâles 0 à 12 mois	181837	178030	-2,1%
	Mâles 12 à 24 mois	81489	87033	6,8%
	Mâles 24 à 36 mois	10874	11419	5,0%
	Mâles 36 mois et +	13566	13093	-3,5%
	Femelles 0 à 12 mois	180595	178686	-1,1%
	Femelles 12 à 24 mois	150142	148944	-0,8%
	Femelles 24 à 36 mois	140338	135338	-3,6%
	Femelles 36 mois et +	355659	341713	-3,9%
Type Lait	Mâles 0 à 12 mois	104876	99608	-5,0%
	Mâles 12 à 24 mois	29214	26351	-9,8%
	Mâles 24 à 36 mois	8684	7968	-8,2%
	Mâles 36 mois et +	2981	3009	0,9%
	Femelles 0 à 12 mois	175081	168045	-4,0%
	Femelles 12 à 24 mois	174416	167067	-4,2%
	Femelles 24 à 36 mois	84738	79144	-6,6%
	Femelles 36 mois et +	514620	504042	-2,1%
TOTAL		2209110	2149490	-2,7%

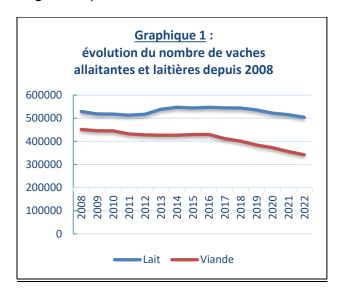
En nombre de têtes





Le prolongement d'une tendance sans surprise

Depuis plusieurs années, le cheptel des Pays-dela-Loire diminue, à l'image de l'évolution du nombre de vaches laitières et allaitantes enregistré à partir de 2008.



Il suffit d'une quinzaine d'années pour voir le troupeau de vaches allaitantes perdre de façon régulière et continue, environ 25 % de son volume. La baisse des effectifs de vaches allaitantes s'accélère depuis 2016.

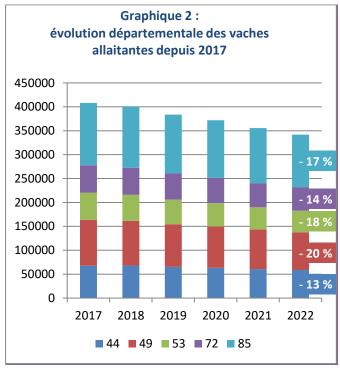


Dans le même temps, le troupeau de vaches laitières connaît une évolution plus cyclique. Il est actuellement à son étiage bas. Il est en retrait

de 8 % par rapport à 2017 et de 5 % par rapport à 2008.

Des situations départementales contrastées.

Le troupeau de vaches allaitantes



En nombre de VA

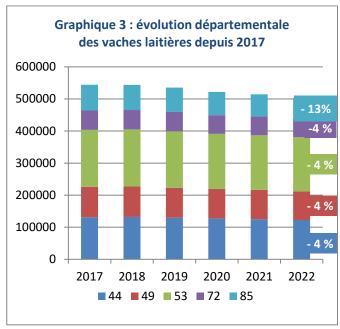
Sur les six dernières campagnes, les vaches allaitantes résistent mieux en Loire-Atlantique (-13 %) et en Sarthe (-14 %). Elles diminuent plus fortement en Maine-et-Loire (-20 %) et en Mayenne (-18 %). La Vendée, comme la région perd 17 % des effectifs de vaches allaitantes. Cela représente près de 70 000 vaches pour les Paysde-la-Loire.

Le troupeau de vaches laitières

La diminution du nombre de vaches laitières est plus homogène sur le territoire. Depuis 2017, le nombre de têtes baisse d'environ 4 % dans tous les départements de la région, à l'exception de la Vendée qui perd 13 % de ses effectifs.

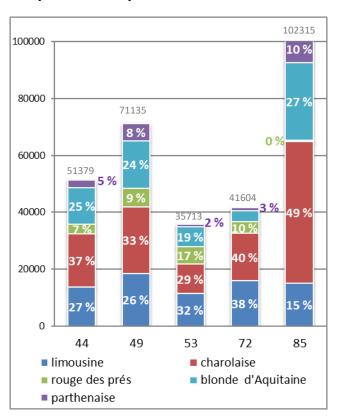






En nombre de VL

Graphique 4 : Composition raciale et répartitions départementales des races principales composent le cheptel allaitant



(uniquement les races qui font plus de 15 000 vélages par an en Pays de la Loire).

Une photo du cheptel allaitant en 2022, montrerait une première place occupée par la race Charolaise (39,4 % des vaches allaitantes de race pure de la région, parmi les cinq principales races). Ensuite, les races Limousine (24,7 %) et Blonde d'Aquitaine (22,4 %) seraient au coude à coude pour occuper la deuxième position. Enfin, les races Rouges des prés et Parthenaise (6,8 % chacune) se disputeraient la quatrième place.

Mais, il faut prendre en compte la dynamique d'évolution de ces 5 races. Ainsi, la situation est un peu différente en fonction des départements, mais les races Charolaise et Rouge des Prés ont perdu respectivement plus de 30 et 35 % de leurs effectifs de vaches depuis 2008. Dans le même temps, les effectifs de vaches des races Limousine et Parthenaise ont progressé (+ 13 % et + 20 %). La race Blonde d'Aquitaine perd un peu moins d'effectifs que la moyenne régionale (- 13 % contre -25 % pour les Pays-de-la-Loire, en moyenne).







Les sorties « boucherie »



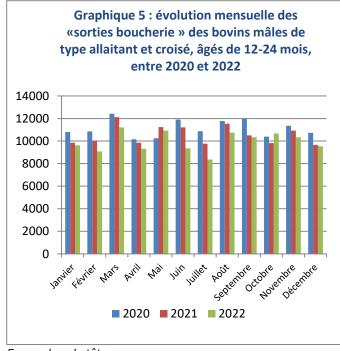
En 2022, elles sont toutes en retrait, sauf les catégories « veaux boucherie « génisses allaitantes et « génisses laitières ». Ces deux dernières représentent des catégories plus faiblement représentées.

Sur les 3 dernières années, le nombre de bovins mâles de 12-24 mois, sortis en boucherie, confirme sa diminution.



Les bovins mâles de 12-24 mois de type viande:

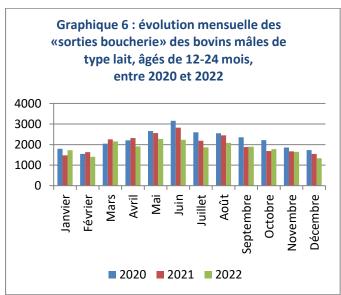
Les mâles de type « viande », de 12 à 24 mois, enregistrent une baisse significative de 5,3 % en 2021 et 5,5 % en 2022. Mais la livraison des carcasses de ces animaux reste relativement étalée tout au long de l'année, malgré près de 14 000 animaux produits moins depuis 2000.



En nombre de têtes

Les bovins mâles de 12-24 mois de type lait :

Les mâles de type « lait », de 12 à 24 mois, connaissent des baisses plus prononcées. Ils perdent 8,3 % des sorties « boucherie » en 2021. Auxquelles il faut ajouter une perte de 8,5 % en 2022. La saisonnalité de cette production a tendance à s'estomper. Au final, la production de carcasse de cette catégorie perd 4 400 animaux depuis 2000.



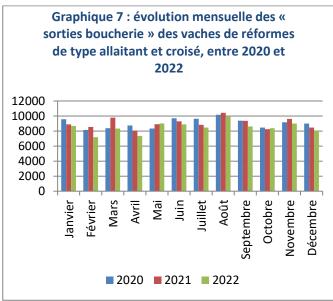
En nombre de têtes





Les vaches de réformes de type viande :

La production de carcasses de vaches de réformes de type allaitant est en baisse de 5,9 % en 2022. Depuis 2000, ce sont près de 7000 carcasses qui ont disparu. Mais leur livraison reste assez régulière.



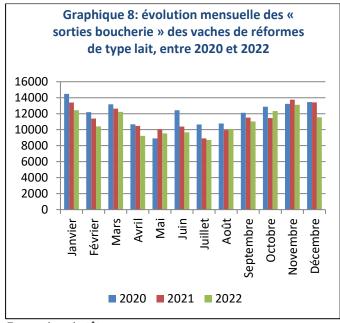
En nombre de têtes



Les vaches de réformes de type lait :

En 2021 et 2022, le nombre de vaches de réformes laitières poursuit son reflux (respectivement -5,3 % et -5,1 %). Avec près de 15 000 sorties perdues par rapport à 2020, les carcasses de vaches de réformes laitières

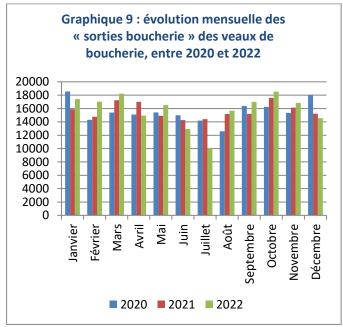
conservent un creux de production sur le printemps et l'été.



En nombre de têtes

Les veaux de boucherie :

Malgré un creux de production qui s'accentue au cours de l'été, les sorties « boucherie » des veaux de boucherie sont en légère augmentation de 1 % en 2022. C'est à peu près la tendance de 2021 qui a connu une augmentation de 0,7 %.



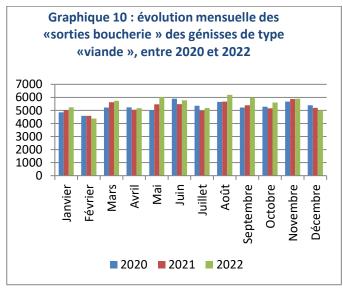
En nombre de têtes

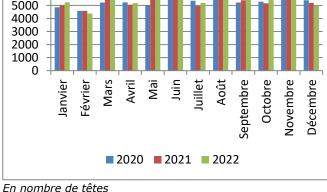




Les génisses de type viande :

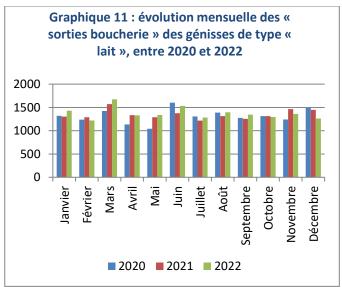
Alors que le volume de génisses de type «viande» dirigées vers les « sorties boucherie » est peu modifié en 2021 (0,1 %), cette catégorie s'accroît de 4,3 % en 2022. Dans le même temps, la proportion abattue durant l'automne, progresse de 7,2 % sur 12 mois.





Les génisses de type lait :

Les abattages progressent de 2,5 % (2021) et de 1,8 % (2022). Il n'y a pas de période privilégiée pour cette augmentation. Elle se répartit sur l'ensemble de l'année.



En nombre de têtes









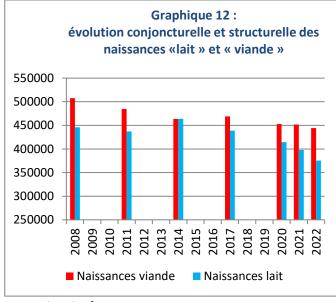
Pays de la Loire



Les naissances

Pour 2022, les naissances s'établissent à 819 718. La partie « viande » du cheptel représente 444 214 vêlages, elle perd 7 600 vêlages sur 1 an (-1,7 %). La partie laitière du cheptel subit une baisse encore plus importante. représente 375 504 vêlages, et perd près de 23 000 naissances sur 1 an (- 5,6 %).

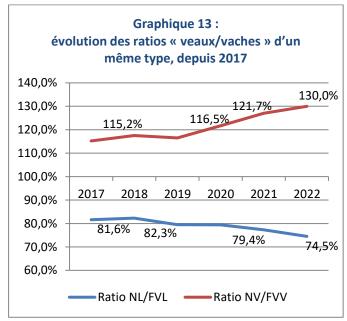
Les naissances du cheptel bovin poursuivent leur diminution, puisque 2021 était déjà en baisse : les cheptels « viande » et «lait » perdant respectivement 0,2 % et 4 % de leurs naissances.



En nombre de têtes

Cette situation conjoncturelle est un indicateur fortement corrélé à la taille des cheptels de vaches à 36 mois. Il est fortement probable que le cheptel de vaches continue à perdre des effectifs, puisque la tendance observée pour les troupeaux de vaches n'est pas contredite par celle des naissances. Seul un changement significatif du taux de réforme peut rompre la spirale baissière.

En croisant les informations concernant les vaches avec celles concernant les naissances, cela permet surreprésentation constater une types « viande » par rapport aux animaux de type « lait ». En comparant les effectifs de vaches, avec les effectifs des veaux, le constat permet de dire que la pratique du croisement industriel (vaches de type «lait » accouplée à un taureau de type « viande ») prend plus d'importance.



N = naissance, L = lait, V = viande, FV = vache





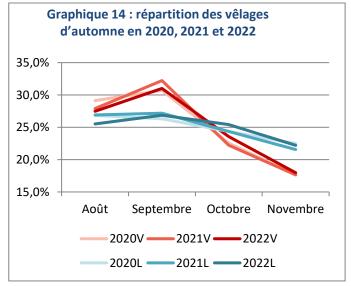




Les vêlages d'automne.

NB: le vêlage d'automne 2022/2023 recouvre la période « août - septembre - octobre novembre ».

Le poids des vêlages d'automne n'évolue quasiment pas sur les trois dernières années (2020-2021-2022). La pratique du vêlage d'automne concerne environ 35 % des vêlages du troupeau viande (de 34,2% à 35,6 % entre 2020 et 2022) et 40 % du troupeau lait (de 39,8 % à 40,2 % entre 2020 et 2022). Manifestement, l'érosion des naissances n'a pas d'impact sur la proportion de vêlages d'automne. Les vêlages d'automne sont stables (en % des naissances), mais en diminution des mêmes niveaux que l'ensemble des vêlages (en valeur absolue).



(V = viande ; L = lait)

À l'intérieur de la période « automne », un petit est observable. mouvement Il concerne seulement le troupeau allaitant, puisque les naissances mensuelles sont stables pour le troupeau laitier. Son ampleur est mineure (non significatif statistiquement), mais la tendance mérite d'être observée à nouveau les prochaines années. Les naissances allaitantes d'automne sont très légèrement en baisse au mois d'août et se reportent en octobre ou novembre. Ce mouvement concerne pour le moment un peu plus de 5 % des vêlages du mois d'août. Mais, sur une période de 3 ans, ce mouvement ne peut être négligé.





ANALYSE ANNUELLE
DES TABLEAUX DE BORD ELEVAGE
2022

Pays de la Loire





En 2021, selon Agreste, les **Pays de la Loire**, 1ère région productrice de viande bovine en France, représentent :

- 17 % de la production de gros bovins,
- 17 % de de la production de vaches de réforme (viande ou lait),
- 20 % de la production de jeunes bovins (viande ou lait),
- 18 % de la production de veaux de boucherie.

Au 1er janvier 2023, selon les données EDE :

- 14 600 exploitations ont des bovins. Parmi elles, 5 160 exploitations sont orientées « bovins viande » (N, NE et E),
- les exploitations de 20 VA et plus en détiennent en moyenne 62.

Les données IPG accessibles

Les données, présentées dans ce document, sont issues de l'identification pérenne généralisée (IPG) gérée par les établissements départementaux de l'élevage (EDE).

Elles sont accessibles auprès de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

- Pour les particuliers : consulter le site de la <u>Chambre</u> <u>d'agriculture</u>
- Pour les organisations d'élevage, les agents économiques, les syndicats professionnels, les centres de formation, les organismes bancaires, les administrations, les associations : sur simple demande à gael.benoteau@pl.chambagri.fr

Chaque mois, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire met en ligne l'Observatoire Régional des Cheptels Bovins en Pays de la Loire ainsi que des notes de synthèse sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/economie-des-filieres-agricoles/suivi-des-dynamiques-de-production/observatoire-regional-des-cheptels-bovins/.

Avec le soutien financier de :





CONTACT du groupe technique Viande Bovine

- 44 Vincent LAMBRECHT № 02.53.46.60.01 vincent.lambrecht@pl.chambagri.fr
 - Gaël BENOTEAU 🕾 02.53.46.62.81 gael.benoteau@pl.chambagri.fr
- 49 Christophe GROSBOIS m 02.49.18.78.82 christophe.grosbois@pl.chambagri.fr
- Charlotte PERTUISEL 🕾 02.02.43.67.38.73 charlotte.pertuisel@pl.chambagri.fr
- 72 Delphine BRETON 🕾 02.02.43.29.24.32 delphine.breton@pl.chambagri.fr
 - Jean-Baptiste TERTRAIN 🕾 02.43.29.24.27 jean-baptiste.tertrain@pl.chambagri.fr
- 85 Aurore RICHARD 🕾 02.51.36.82.72 aurore.richard@pl.chambagri.fr
 - Franck CHAIGNEAU № 02.51.36.83.57 franck.chaigneau@pl.chambagri.fr







